



Le 27 février 2017

M^{me} Judy Wagner

Greffière du Conseil exécutif

Place Chancery, Case postale 6000

Fredericton (NB), E3B 5H1, Canada

Envoyé par courriel : Judy.Wagner@gnb.ca

Objet : Examen interne de l'Organisation des mesures d'urgence (OMU) et intervention d'Énergie NB lors la tempête de verglas de février 2017

Madame,

Le Conseil de conservation du Nouveau-Brunswick (CCNB) procède à des recherches actives sur les effets des phénomènes météorologiques extrêmes et sur la capacité du Nouveau-Brunswick de s'y adapter et d'y faire face. En octobre dernier, nous avons publié un rapport assorti de recommandations fondées sur une évaluation de la capacité de Fredericton de remédier à des événements tels que la tempête post-tropicale Arthur. Plusieurs des recommandations que nous avons faites à la province, à la ville et à l'Organisation des mesures d'urgence (OMU) à ce moment-là peuvent s'appliquer à votre enquête sur les mesures prises par l'OMU et Énergie NB lors de la récente tempête de verglas qui a touché la Péninsule acadienne. Ces recommandations sont résumées dans le document en annexe. Nous vous soumettons

également des recommandations supplémentaires et relevons les principales recommandations auxquelles l'étude sur la tempête post-tropicale Arthur a donné lieu.

Nous savons qu'en raison de l'augmentation des températures planétaires annuelles moyennes en surface, il y a plus d'eau dans l'atmosphère : pour chaque augmentation de un degré de la température de la planète, l'humidité atmosphérique augmente de 7 %. Nous avons actuellement déjà dépassé ce seuil et nous nous apprêtons à faire face à des températures planétaires encore plus élevées, qui engendreront une élévation supplémentaire de l'humidité atmosphérique. Aujourd'hui, nous sommes confrontés, chez nous ainsi qu'à l'échelle mondiale, à une augmentation des événements provoqués par des précipitations extrêmes, qui posent un risque accru pour la santé et la sécurité humaines, les biens et l'économie.

Or, notre infrastructure et notre capacité de faire face aux événements de cette nature n'ont pas progressé au même rythme que les changements qui affectent notre climat. C'est pourquoi, il est essentiel de tenir compte des points suivants lors de votre enquête :

1. Les événements extrêmes isolés doivent être interprétés dans le contexte d'un climat en proie à des changements rapides. À cet égard, les scientifiques qui se penchent sur l'adaptation au changement climatique soulignent de plus en plus la nécessité de passer des mesures d'urgence à court-terme à des mesures d'urgence en cas d'événement extrême. En d'autres termes, nous devons commencer à diminuer les risques à long terme et nous préparer à intervenir face à ce type de risque. Cette nouvelle orientation nous incite à nous pencher sur la résilience à long terme des collectivités et des familles du Nouveau-Brunswick et à planifier dans cette optique. Le fait de devoir trouver des solutions à plus long terme nous encourage à intégrer des approches visant à atténuer le changement climatique et à faciliter l'adaptation à ce changement. À cet égard, l'enquête pourrait, par exemple, porter sur les changements à

apporter à l'approvisionnement énergétique ainsi que sur le renforcement des normes relatives à l'infrastructure de transmission.

Nous pensons qu'il est essentiel de prendre en considération les besoins à long terme de la Péninsule acadienne dans le cadre du plan d'action pour le climat de la province, y compris l'élimination progressive du charbon du réseau électrique. Nous avons maintenant l'occasion de développer un plan énergétique régional grâce auquel il sera possible d'introduire dans le système des sources d'électricité à émissions faibles ou nulles (énergies éolienne, solaire et hydro-électrique, biomasse produite selon des méthodes durables) qui permettent également d'améliorer notre résilience à l'égard des événements extrêmes. Les édifices des intervenants de première ligne, tels que les casernes de pompiers, les hôtels de ville et les centres communautaires, pourraient faire partie des technologies à l'épreuve du changement climatique à installer en priorité.

Cette nouvelle orientation, qui met l'accent sur la résilience énergétique, donnera également lieu à des rénovations, et donc à la création des emplois connexes, pour installer dans les maisons (de toute la province) des systèmes fondés sur les énergies renouvelables, ou d'autres technologies modernes, qui amélioreront l'efficacité énergétique des habitations. Nous comprenons la nécessité d'explorer des options pour remplacer les plinthes électriques de la province, mais suggérons à cet égard d'adopter une approche holistique afin d'assurer que les changements n'affectent pas négativement l'ensemble du réseau électrique. Par exemple, si les plinthes électriques sont remplacées par des pompes thermiques, nous risquons d'être confrontés aux problèmes des périodes de pointe, car ces technologies ne sont pas aussi efficaces à très basses températures. Il faut donc évaluer les options en tenant compte de l'ensemble du système pour veiller à installer dans le Nord un réseau énergétique durable dont les solutions permettent de respecter nos objectifs en matière d'adaptation et d'atténuation du changement climatique.

2. En ce qui concerne les interventions en cas d'urgence, la tempête post-tropicale Arthur et la récente tempête de verglas montrent bien qu'un niveau de préparation aux urgences de 72 heures n'est pas forcément l'objectif approprié. Nos travaux de recherche laissent penser que nous devons étudier la possibilité d'aider les ménages, les entreprises et la province à atteindre un niveau de préparation de sept jours au minimum.

3. Nos travaux de recherche ont également montré que les citoyens ont besoin d'être informés des risques et des mesures de préparation aux risques, y compris de leur propre responsabilité à se préparer eux-mêmes. Une meilleure autosuffisance peut, en effet, favoriser l'atteinte des objectifs en matière de préparation. Notre étude sur la tempête post-tropicale Arthur nous a permis de constater que les citoyens étaient peu informés des risques et qu'en se laissant activement aller à une sorte de « tourisme événementiel », ils ont freiné les efforts des intervenants de première ligne et mis leur famille en danger. Dans le cas de la tempête de verglas, comme la température extérieure était sous le point de congélation, les gens auraient pu entreposer sans problème leurs aliments à l'extérieur dans des contenants hermétiquement fermés (ils auraient même pu mettre leur congélateur dehors) afin d'éviter de perdre de la nourriture. Il semblerait que les gens ont également quitté leur maison sans avoir vidé les conduites d'eau; s'ils l'avaient fait, cela aurait permis d'éviter que l'eau gèle ou que les conduites sautent une fois l'électricité revenue.

4. Il convient d'envisager l'aide gouvernementale d'une façon qui permette d'encourager la sécurité et la préparation. Face à l'augmentation prévue des événements extrêmes, ni la province, ni le gouvernement fédéral ne sont en mesure d'offrir un dédommagement financier illimité en cas de catastrophe. Il suffit de penser aux événements qui ont récemment affecté le Nouveau-Brunswick : Perth Andover, St. Andrews/St. Stephen, Fredericton, la Péninsule acadienne. Si les événements qui se produisaient auparavant une fois par siècle doivent se produire une à cinq fois tous les dix ans, il est nécessaire de faire en sorte que le secteur des assurances aide les gouvernements et les responsables des politiques à gérer les événements extrêmes.

Le Conseil de conservation continue à mener activement des recherches sur le changement climatique. Nous serions heureux de vous faire part de notre travail, de nos recommandations et de notre intérêt à assurer la sécurité des Néo-Brunswickois dans le contexte du changement climatique qui affecte de plus en plus notre qualité de vie.

En vous remerciant du temps que vous avez consacré à ma missive, je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Dr. Louise Comeau

Directrice, Solutions pour le changement climatique et l'énergie

P.J. : Présentation Power Point des résultats de l'évaluation de la capacité d'adaptation de Fredericton lors de la tempête post-tropicale Arthur

Annexe

La tempête post-tropicale Arthur a permis à la ville de Fredericton d'établir d'importantes lignes directrices sur la façon de réduire au maximum les risques encourus par les citoyens en cas d'événement extrême imputable au changement climatique

Le 20 octobre 2016

En juin dernier, l'équipe du Conseil de conservation a réalisé une série d'entrevues, dont certaines avec vous-même et des membres de votre personnel, pour évaluer la capacité communautaire de s'adapter au changement climatique. L'expérience de la collectivité lors de la tempête post-tropicale Arthur a servi de référence pour cette étude.

La capacité communautaire est la capacité de mettre en œuvre les mesures qui s'imposent. L'évaluation de la capacité communautaire sert à mesurer, d'un point de vue qualitatif et quantitatif, le capital humain, naturel, économique et social d'une collectivité et à explorer comment ces actifs peuvent être déployés pour créer des débouchés ou prendre les mesures nécessaires face à des menaces telles que le changement climatique. Le modèle de capacité communautaire peut servir à aider une collectivité à faire face à divers problèmes, dont le changement climatique, entre autres. Nous avons axé notre recherche sur l'aspect social de la capacité communautaire et sur la façon dont le capital social d'une collectivité est déployé pour favoriser l'adaptation au changement climatique.

À la suite de 14 entrevues et d'un sondage auprès de 120 résidents de Fredericton, le Conseil de conservation a découvert que bien que les intervenants de première ligne de la ville, Énergie NB et l'OMU estimaient être préparés pour faire face à la tempête post-tropicale Arthur, ils se sont tous accordés pour dire que cette tempête a été d'une violence inhabituelle du point de vue de la violence des vents, du nombre d'arbres

abattus, de la gravité des coupures de courant et des risques d'incendie. Par conséquent, même si les risques d'inondation ont été bien gérés en regard des mesures prises et des investissements préalablement consentis par la ville, la tempête post-tropicale Arthur a été l'occasion de nombreuses leçons, en fonction desquelles les intervenants de première ligne continuent de prendre les mesures nécessaires, plus particulièrement dans le domaine des communications.

De toute évidence, la gestion adaptative repose sur l'engagement des représentants de la ville, d'Énergie NB et de l'OMU de Fredericton. Nous avons, bien sûr, découvert des possibilités d'amélioration, dont le potentiel d'accroître et de renforcer les liens avec des intervenants clés comme les commerçants locaux, les organismes communautaires sans but lucratif, les groupes religieux et scolaires ainsi que les groupes de quartier, auxquels les résidents de Fredericton accordent leur confiance. L'une des craintes régulièrement soulevée lors des entrevues concernait le bas niveau de conscience du risque et de préparation des résidents en cas d'événement extrême tel que la tempête post-tropicale Arthur; les gens avaient, notamment, tendance à considérer cet événement comme une « joute sportive » et ne se souciaient que peu des dangers que représentaient les lignes électriques endommagées. Les résultats de nos recherches ont également mis au jour une faible connaissance du changement climatique. C'est pourquoi il est nécessaire d'intensifier les efforts visant à informer le public des risques liés au changement climatique et de l'adaptation requise à cet égard, dont la nécessité d'accroître la préparation aux situations d'urgence.

La sécurité alimentaire est un autre domaine qui, selon nous, exige une attention constante. Les produits alimentaires ont été rapidement épuisés durant la tempête Arthur et d'importants points de vente de produits alimentaires manquaient de générateurs.

Bien que le recours à des générateurs ait été la mesure de choix des grandes entreprises et des foyers, il demeure nécessaire de développer des stratégies afin d'améliorer la sécurité alimentaire; il faudrait, par exemple, que les ménages aient en

permanence des réserves de denrées non périssables suffisantes pour nourrir une famille de quatre personnes pendant environ une semaine.

Les résidents de Fredericton que nous avons interrogés ont indiqué que, parmi leurs préoccupations vis-à-vis du changement climatique, les coupures de courant venaient en deuxième position (les changements affectant les forêts et les feux de forêt venaient en première position). Ils avaient également le sentiment qu'il était extrêmement important d'avoir un plan urbain visant à faire face aux événements extrêmes comme la tempête Arthur; l'installation de systèmes fondés sur les énergies renouvelables venait ensuite.

Finalement, bien que plus de 30 % des résidents de Fredericton que nous avons interrogés aient affirmé qu'ils ne connaissaient pas suffisamment bien leurs voisins pour leur demander un service (un indicateur clé du capital social), la majorité des répondants (68 %) ont également déclaré qu'ils faisaient confiance aux gens de leur quartier. Le niveau de confiance élevé que les résidents accordent aux entreprises locales ainsi qu'aux groupes religieux et communautaires montre que Fredericton est animée d'un fort sens communautaire, dont il est possible de tirer parti pour faire face aux événements extrêmes comme la tempête post-tropicale Arthur.

Les recommandations présentées ci-dessous sont fondées sur les résultats de nos recherches. Le Conseil de conservation a également préparé une présentation Power Point concernant les résultats de ses recherches. Nous l'incluons à cette lettre et serions heureux de vous la présenter dans le cadre de notre contribution au processus Imagine Fredericton.

Recommandations

1. Tirer parti du capital social dont dispose la ville pour :
 - a. veiller à ce que les institutions financières, les petites entreprises (centre-ville de Fredericton), les entreprises de télécommunications et d'assurances et les

églises soient représentées au sein du comité de l'Organisation des mesures d'urgence (OMU) de Fredericton;

- b. continuer d'accroître les efforts afin de veiller à ce qu'il soit possible d'atteindre les jeunes ainsi que les personnes âgées, pauvres et malades en cas d'événement extrême.
2. Veiller à ce que le comité de l'OMU reçoivent régulièrement de l'information sur le changement climatique afin d'assurer une meilleure compréhension des répercussions du changement climatique sur la collectivité ainsi que les risques qu'il faut gérer et réduire au maximum.
 3. Adapter l'optique de préparation aux situations d'urgence afin de voir au-delà de l'« événement » pour se préparer à faire face à des événements extrêmes récurrents (chroniques) et de plus en plus intenses et amoindrir les répercussions de ces événements.
 4. Établir un plan d'adaptation au changement climatique et de préparation aux situations d'urgence à l'échelle du Grand Fredericton :
 - La ville de Fredericton en a fait la démonstration lors de la tempête post-tropicale Arthur en approvisionnant en eau potable les citoyens à l'extérieur des limites de la ville et en mettant à leur disposition des postes de ravitaillement.
 5. Se préparer à faire face aux conséquences, aussi bien physiques que psychologiques, des événements extrêmes provoqués par le changement climatique, notamment en ce qui concerne :
 - a. les intervenants de première ligne qui travaillent de longues heures et sont susceptibles d'être témoins de souffrances extrêmes;
 - b. les citoyens déplacés et le soutien émotionnel à apporter en cas de perte personnelle et sociale, dont les lieux sauvages et les arbres, les biens précieux ainsi que la sécurité physique et économique.

6. Changer les règles et les pratiques de façon à ce que :
 - a. les politiques de secours aux sinistrés permettent de diminuer l'exposition aux risques d'inondation chronique;
 - b. l'application des règlements/le zonage permette de diminuer l'exposition aux plaines inondables.

7. Accroître considérablement la sensibilisation et l'information à grande échelle des citoyens au sujet :
 - des causes du changement climatique « imputables à l'activité humaine » et des solutions qu'il est possible d'y apporter.

8. Accroître la sensibilisation et l'information à grande échelle des citoyens/entreprises concernant les risques et les besoins en matière de préparation à long terme pour :
 - mettre en lumière la nécessité d'une autonomie, au moins partielle; les générateurs ne sont pas suffisants;
 - souligner la nécessité d'avoir des piles/radios à manivelle pour être en mesure de communiquer en cas de coupure de courant;
 - améliorer la sécurité à proximité des lignes électriques endommagées;
 - accroître la sécurité alimentaire.

9. Abattre les obstacles créés par la mentalité bornée qui consiste à s'occuper uniquement des problèmes qui touchent « mon territoire de compétence ». Par exemple, la sécurité alimentaire est un enjeu d'envergure provinciale :
 - La sécurité alimentaire est l'affaire de tous
 - Les jardins communautaires ne suffiront pas à répondre aux besoins
 - Il est primordial de prévoir un approvisionnement alimentaire local et de mieux informer la population de la quantité de denrées nécessaire pour se préparer aux situations d'urgence à plus long terme
 - Il est probable que cet enjeu nécessite l'établissement d'un processus à part entière qui sollicite la participation de plusieurs intervenants pour explorer des options et tisser des relations.

10. Faire fructifier les actifs les plus précieux de Fredericton : la confiance perçue et la croyance bien ancrée dans l'esprit des personnes interrogées, selon laquelle la collectivité de Fredericton est :

- « empathique, amicale, sécuritaire, propre, verte et bien gérée et possède une bonne infrastructure ainsi que des assises historiques et culturelles solides. »

La ville pourrait également envisager de travailler avec le Centre Intact d'adaptation au climat de l'Université de Waterloo pour piloter le Programme d'évaluation pour l'adaptation des maisons (PEAM). Ce programme sert à aider les propriétaires à déterminer, à mettre en œuvre et à maintenir des mesures rentables pour diminuer le risque d'inondation de leur sous-sol. Un projet pilote est en cours à Burlington, en Ontario, et le Conseil de conservation souhaiterait la mise en place d'un programme similaire au Nouveau-Brunswick dans le cadre de nos efforts croissants pour freiner le changement climatique et nous y adapter.

Nous vous invitons à nous faire part de vos observations et de vos suggestions pour améliorer ce rapport.



Louise Comeau

Directrice, Solutions pour le changement climatique et l'énergie